

Réponse à une consultation 15.04.2015

Prise de position sur le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire (« Pour la sécurité alimentaire »)

Il est certainement légitime de vouloir éviter à la population suisse de connaître la faim. Dans ce but, l'accès aux denrées alimentaires et la disponibilité de celles-ci sont des conditions importantes. L'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », déposée par l'Union suisse des paysans, suggère que ces conditions ne sont plus réunies en Suisse – ou ne le seront plus à l'avenir. Elle propose d'adopter un article constitutionnel qui charge la Confédération de « renforcer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires issues d'une production indigène diversifiée et durable ». Le Conseil fédéral souhaite opposer un contre-projet direct à cette initiative populaire.